

## Ipsen nomme Mariette Finet administratrice au sein de son Conseil d'administration

**PARIS, FRANCE, 18 SEPTEMBRE 2026** – Ipsen (Euronext: IPN; ADR: IPSEY) annonce aujourd'hui la cooptation de Mariette Finet en qualité d'administratrice au sein de son Conseil d'administration, avec effet immédiat. Madame Finet succède à Madame Michèle Ollier, qui a démissionné de ses fonctions d'administratrice le 1<sup>er</sup> août 2026.

Docteur en Médecine diplômée de l'Université de Nancy, Madame Finet dispose d'une solide expérience de plus de 35 ans dans les secteurs de la santé, de la pharmacie et des sciences de la vie.

Elle a débuté sa carrière au sein de la Direction médicale des Laboratoires Beaufour à Paris, où elle a exercé des fonctions d'analyse d'actifs pharmaceutiques et conduit des travaux de recherche clinique dans plusieurs aires thérapeutiques, notamment en gastro-entérologie, avant de poursuivre chez Beaufour-Ipsen Pharma puis Ipsen au département marketing.

Depuis 2007, Madame Finet a exercé des fonctions de conseil scientifique et médical au sein de Mayroy puis de Highrock S.à.r.l. où elle analyse les investissements et assure le suivi des participations, notamment dans les domaines de la pharmacie, de la Med Tech et des sciences du vivant. Elle a par ailleurs exercé des mandats d'administratrice au sein de Lightinderm SAS et de Kaerus Bioscience Ltd.

Le Conseil d'administration a également nommé Madame Finet en qualité de membre du Comité Portefeuille Produits, en remplacement de Madame Ollier.

Sa nomination sera soumise à la ratification de la prochaine Assemblée générale des actionnaires. En cas de ratification, elle exercera son mandat pour la durée restant à courir du mandat de Madame Ollier, soit jusqu'à l'Assemblée générale des actionnaires appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026.

À l'issue de cette cooptation, le Conseil d'administration demeure composé de 14 administrateurs, avec une représentation équilibrée de sept femmes et sept hommes<sup>1</sup>. Le Conseil compte quatre administrateurs indépendants et deux administrateurs représentant les salariés.

### A propos d'Ipsen

Nous sommes un groupe biopharmaceutique mondial focalisé sur la mise au point de médicaments innovants pour les patients dans trois domaines thérapeutiques : l'Oncologie, les Maladies Rares et les Neurosciences. Notre portefeuille de produits en R&D s'appuie sur l'innovation interne et externe et sur près de 100 ans d'expérience de développement au sein de hubs mondiaux aux États-Unis, en France et au Royaume-Uni. Nos équipes, présentes dans plus de 40 pays, et nos partenariats à travers le monde nous permettent de proposer nos médicaments aux patients dans plus de 100 pays.

---

<sup>1</sup> Soit 42 %, les administrateurs représentant les salariés n'étant pas pris en compte dans ce calcul, conformément à l'article L. 225-18-1 du Code de commerce.

Ipsen est coté à Paris (Euronext : IPN) et aux Etats-Unis à travers un programme d’American Depositary Receipt (ADR : IPSEY) sponsorisé de niveau I. Pour plus d’informations, consultez [ipsen.com](http://ipsen.com).

## Ipsen Contacts

### Investors

|               |                                                                      |                   |
|---------------|----------------------------------------------------------------------|-------------------|
| Henry Wheeler | <a href="mailto:henry.wheeler@ipsen.com">henry.wheeler@ipsen.com</a> | +33 7 66 47 11 49 |
| Khalid Deojee | <a href="mailto:khalid.deojee@ipsen.com">khalid.deojee@ipsen.com</a> | +33 6 66 01 95 26 |

### Médias

|              |                                                                            |                   |
|--------------|----------------------------------------------------------------------------|-------------------|
| Sally Bain   | <a href="mailto:sally.bain@ipsen.com">sally.bain@ipsen.com</a>             | +1 857 320 0517   |
| Anne Liontas | <a href="mailto:anne.liontas.ext@ipsen.com">anne.liontas.ext@ipsen.com</a> | +33 7 67 34 72 96 |

## Avertissements et/ou déclarations prospectives

Les déclarations prospectives et les objectifs contenus dans ce communiqué sont basés sur la stratégie et les hypothèses actuelles de la Direction d’Ipsen. Ces déclarations et objectifs dépendent de risques et d’incertitudes connus ou non qui peuvent entraîner une divergence significative entre les résultats, performances ou événements effectifs et ceux envisagés dans ce communiqué. De tels risques et imprévus pourraient affecter la capacité d’Ipsen à atteindre ses objectifs financiers, lesquels reposent sur des hypothèses raisonnables quant aux conditions macroéconomiques à venir formulées d’après les informations disponibles à ce jour. L’utilisation des termes « croit », « envisage » et « prévoit » ou d’expressions similaires a pour but d’identifier des énoncés prospectifs, notamment les attentes d’Ipsen quant à des événements futurs tels que les soumissions et décisions réglementaires. De plus, les objectifs mentionnés dans ce document sont établis sans tenir compte d’éventuelles opérations futures de croissance externe qui pourraient venir modifier tous ces paramètres. Ces prévisions sont notamment fondées sur des données et hypothèses considérées comme raisonnables par Ipsen, et dépendent de circonstances ou de faits susceptibles de se produire à l’avenir et dont certains échappent au contrôle du Groupe, et non pas exclusivement de données historiques. Les résultats réels pourraient s’avérer substantiellement différents de ces objectifs compte tenu de la matérialisation de certains risques ou incertitudes, et notamment qu’un nouveau médicament peut paraître prometteur au cours d’une phase préparatoire de développement ou après des essais cliniques, mais n’être jamais commercialisé ou ne pas atteindre ses objectifs commerciaux, notamment pour des raisons réglementaires ou concurrentielles. Ipsen doit ou peut avoir à faire face à la concurrence de produits génériques, qui pourrait se traduire par des pertes de parts de marché. En outre, le processus de recherche et développement comprend plusieurs étapes et, lors de chaque étape, le risque est important qu’Ipsen ne parvienne pas à atteindre ses objectifs et qu’il soit conduit à renoncer à poursuivre ses efforts sur un médicament dans lequel il a investi des sommes significatives. Aussi, Ipsen ne peut être certain que des résultats favorables obtenus lors des essais précliniques seront confirmés ultérieurement lors des essais cliniques ou que les résultats des essais cliniques seront suffisants pour démontrer le caractère sûr et efficace du médicament concerné. Il ne saurait être garanti qu’un médicament recevra les approbations réglementaires nécessaires ou qu’il atteindra ses objectifs commerciaux. Les résultats réels pourraient être sensiblement différents de ceux annoncés dans les déclarations prévisionnelles si les hypothèses sous-jacentes s’avèrent inexactes ou si certains risques ou incertitudes se matérialisent. Les autres risques et incertitudes comprennent, sans toutefois s’y limiter, la situation générale du secteur et la concurrence ; les facteurs économiques généraux, y compris les fluctuations des taux d’intérêt et des taux de change ; l’incidence de la réglementation de l’industrie pharmaceutique et de la législation en matière de santé et les risques découlant de changements réglementaires ou politiques imprévus, tels que des modifications de la réglementation fiscale et des réglementations sur le commerce et les droits de douane, comme les mesures protectionnistes, en particulier aux États-Unis ; les tendances mondiales vers une plus grande maîtrise des coûts de

santé ; les avancées technologiques, les nouveaux médicaments et les brevets obtenus par la concurrence ; les problèmes inhérents au développement de nouveaux médicaments, notamment l'obtention d'une homologation ; la capacité d'Ipsen à prévoir avec précision les futures conditions du marché ; les difficultés ou délais de production ; l'instabilité financière de l'économie internationale et le risque souverain ; la dépendance à l'égard de l'efficacité des brevets d'Ipsen et d'autres protections concernant les médicaments novateurs ; et le risque de litiges, notamment des litiges en matière de brevets ou des recours réglementaires. Ipsen dépend également de tierces parties pour le développement et la commercialisation de ses médicaments, ce qui peut donner lieu à des redevances substantielles ; en outre ces partenaires pourraient agir de manière à nuire aux activités d'Ipsen ainsi qu'à ses résultats financiers. Ipsen ne peut être certain que ses partenaires tiendront leurs engagements. À ce titre, le Groupe pourrait ne pas être en mesure de bénéficier de ces accords. Une défaillance d'un de ses partenaires pourrait engendrer une baisse imprévue de revenus pour Ipsen. De telles situations pourraient avoir un impact négatif sur l'activité d'Ipsen, sa situation financière ou ses résultats. Sous réserve des dispositions légales en vigueur, Ipsen ne prend aucun engagement de mettre à jour ou de réviser les énoncés prospectifs ou objectifs visés dans le présent communiqué afin de refléter des changements qui viendraient affecter les événements, situations, hypothèses ou circonstances sur lesquels ces énoncés se fondent. L'activité d'Ipsen est soumise à des facteurs de risques qui sont décrits dans ses documents d'information enregistrés auprès de l'Autorité des Marchés Financiers. Les risques et incertitudes présentés ne sont pas les seuls auxquels le Groupe doit faire face et le lecteur est invité à prendre connaissance de la dernière édition du Document d'enregistrement universel d'Ipsen, disponible sur [ipсен.com](http://ipсен.com).